

## COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 OCTOBRE 2021

---

*Le lundi quatre octobre deux-mille-vingt-et-un à dix-neuf heures, le Conseil municipal, convoqué le vingt-huit septembre deux-mille-vingt-et-un, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick JARRY, Maire.*

**Etaient présents** : M. JARRY, Maire

Mme BOUDJEMAI, M. ABDELOUAHED, M. TAYEB, Mme PENTURE, M. BELLIER, Mme NGIMBOUS BATJÔM, M. DIABY, Mme GENTHON, M. GAUCHÉ-CAZALIS, Mme KASMI, M. SELMET, Mme COR, M. MARTIN, Mme ALI, M. ADAM, Mme REZZAG BARA, M. SOLAS, Mme KASHEMA, M. SAGE, Maires Adjoints.

Mme CORTES, M. JATHIERES, Mme LACOT, Mme FAKED, M. HMANI, Mme METEYER, Mme COULTER, M. NONGA, M. PINTO MARTINS, M. DEBORD, M. ALLAL, Mme MAGNON, M. DENOIS, Mme SAÏDJ, M. AZZOUZ, Mme KACHOUR, Mme LAMORA, M. GAUTHIEROT, M. HINGANT, M. DESMOULINS, Mme MAUFRAIS, Mme BOUSSISSI-POULLARD, M. RIBAUT, M. DROUCHE, Mme BEDIN, M. BOUGHEZALA, Mme FEAUGAS, Mme DECIS, Mme FOSSATI, conseillers municipaux.

**Excusés** : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Mme CHAMPENOIS à Mme MAGNON  
Mme MOUNIER à M. JARRY  
M. OUBUIH à Mme FEAUGAS

**Absent** : M. GUILLEMAUD

### LE CONSEIL

DESIGNE Monsieur Thierry DENOIS comme secrétaire de séance

INSTALLE Emmanuelle FOSSATI en tant que conseillère municipale déléguée.

L'indemnité de fonction versée à Emmanuelle FOSSATI, en sa qualité de conseillère municipale déléguée, est de 24% du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique DIT que le nombre de conseillers en exercice du Conseil municipal de Nanterre est arrêté à 53

EST INFORME de la dissolution du groupe « Aimer Nanterre »

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juillet 2021

*A l'unanimité des votes exprimés,*

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en application de la délégation d'attribution, pendant la période du 7 juin au 5 septembre 2021

*La séance est suspendue pour donner réponses aux 3 questions orales des habitants*

### 116. Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de la Commune Présentation des actions menées par la ville de Nanterre

---

PREND ACTE des actions entreprises suite aux observations définitives  
DIT que cette communication a donné lieu à débat

## 117. Décision modificative n°1 2021 du budget principal de la ville

---

Adopte la Décision Modificative n° 1 qui s'équilibre en fonctionnement à 350 065,30 € et en investissement à 9 010 917,14€

*Par 43 voix, le groupe « Nanterre Ensemble » votant contre, le groupe « Nous sommes Nanterre » (pouvoir de M. Oubuih à Mme Feaugas) s'abstenant, M. Jarry et M. Hmani ne prenant pas part au vote,*

## 118. Modification d'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) pour les opérations pluriannuelles d'investissement

---

APPROUVE la modification des autorisations de programme et la répartition des crédits pour les opérations suivantes :

- Aménagement de la Boule – Ste-Geneviève « BOULGEN » pour un montant de 26 816 229,11 € en dépenses et 9 760 398,56 € en recettes
- Déplacement et transport « DETRS » pour un montant de 23 325 724,36 € en dépenses et de 260 359,99 € en recettes
- Equipements culturels « EQCUL » pour un montant de 56 909 267,40 € en dépenses et de 31 178 042,77 € en recettes
- Equipements sociaux « EQSOC » pour un montant de 15 035 765,03 € en dépenses et de 5 992 912,00 € en recettes
- Equipements sportifs « EQSPO » pour un montant de 21 117 906,13 € en dépenses et de 1 601 609,71 € en recettes
- Palais des Sport « ESPAL » pour un montant de 21 811 227,78 € en dépenses et de 2 252 733,22 € en recettes
- Groupes scolaires « GRSCO » pour un montant de 69 249 463,77 € en dépenses et de 11 074 146,89 € en recettes
- « GROUES » pour un montant de 46 651 961,60 € en dépenses et de 29 387 280,00 € en recettes
- Hôtel de Ville « HOVIL » pour un montant de 10 890 268,35 € en dépenses et 214 180,16 € en recettes
- Logements sociaux hors secteur ANRU « LOSOC » pour un montant de 35 900 388,50 € en dépenses
- Moyens du Service Public « MOYPU » pour un montant de 17 624 070,80 € en dépenses
- OPAH Renouvellement urbain du centre-ville « OPAHRU » pour un montant de 12 012 975,97 € en dépenses et 3 986 716,98 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social du Chemin de l'Île « PRUCI » pour un montant de 21 104 168,85 € en dépenses et 1 738 164,57 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social du PARC « PRUPA » pour un montant de 19 773 678,26 € en dépenses et 1 966 629,49 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social du Petit Nanterre « PRUPN » pour un montant de 42 338 499,85 € en dépenses et 15 073 921,80 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social de l'Université « PRUUN » pour un montant de 59 203 982,18 € en dépenses et 17 261 295,56 € en recettes
- Voies et réseaux divers « VORES » pour un montant de 34 798 127,73 € en dépenses et 4 296 533,68 € en recettes
- Opérations Individualisées du plan climat territorial « OIPCT » pour un montant de 39 215 816,44 € en dépenses et 202 537,89 € en recettes
- Aménagement / Développement « AMDEV » pour un montant de 46 045 378,75 € en dépenses et 3 652 837,88 € en recettes
- Opération d'accessibilité des équipements « OAEPH » pour un montant de 4 878 822,97 € en dépenses et 61 667,00 € en recettes
- Tranquillité publique et prévention "TRPUB" pour un montant de 7 517 842,16 € en dépenses et 957 570,08 € en recettes

*Par 45 voix, le groupe « Nous sommes Nanterre » (pouvoir de M. Oubuih à Mme Feaugas) et Mme Bedin, M. Boughezala, Mme Maufrais et M. Ribault votant contre, Mme Decis ne prenant pas part au vote,*

## 119. Décision Modificative n° 1 - 2021 du Budget annexe de la restauration du personnel communal

---

ADOPTÉ la Décision modificative n° 1 - 2021 qui s'équilibre en fonctionnement à - 56 790 €. La section d'investissement reste inchangée

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Boughezala, Mme Maufrais et Mme Decis ne prenant pas part au vote*

## **120. Reprise sur provision pour dépréciation des actifs circulants**

---

AUTORISE le Maire à reprendre la provision pour dépréciation des actifs circulants à concurrence de 70 802,52 € pour tenir compte des admissions en non-valeur et des créances éteintes au titre des procédures de surendettement, et d'émettre les mandats et titres correspondants

*A l'unanimité des votes exprimés,  
Mme Bedin, M. Boughezala, Mme Decis et Mme Maufrais ne prenant pas part au vote,  
le groupe « Nous sommes Nanterre » (pouvoir de M. Oubuih à Mme Feugas) s'abstenant,*

## **121. Apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur les excédents capitalisés – Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits »**

---

AUTORISE l'apurement par opération d'ordre semi-budgétaire  
AUTORISE l'étalement de l'apurement sur les exercices 2021 et 2022 à concurrence de 408 775,44 € chaque année

*A l'unanimité,*

## **122. Convention de concession de service public pour la réalisation et l'exploitation de l'espace Chevreul – ZAC des Champs Pierreux Approbation d'un avenant à la convention Autorisation du Maire à signer l'avenant**

---

APPROUVE l'avenant n°2 avec la Société d'Economie Mixte de Nanterre  
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant

*A l'unanimité des votes exprimés,  
M. Jarry, Mme Mounier (pouvoir à M. Jarry), M. Tayeb, M. Adam, M. Solas, M. Sage, Mme Ali, Mme Kasmi,  
M. Selmet, M. Ribault, Mme Cor et M. Diaby ne prenant pas part au vote,*

## **123. Rue du 1er Mai - acquisition par la Ville d'une voie et d'espaces verts auprès de l'Etat (Ministère de l'écologie)**

---

DECIDE l'acquisition des lots A et B issus de la division de la parcelle M234 à l'euro symbolique  
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes d'acquisition ainsi que l'ensemble des pièces afférentes à cette affaire  
DECIDE de classer dans le domaine public communal des lots A et B issus de la division de la parcelle M234, en vue de la mise à jour du plan cadastral de la commune  
AUTORISE le Trésorier municipal à verser le montant des frais d'acquisition

*A l'unanimité,*

## **124. 1 allée des Primevères Réalisation d'une résidence sociale de 130 logements par Adoma et démolition du Foyer de Travailleurs Migrants Garantie communale de l'emprunt PLAI**

---

ACCORDE sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 5 049 653 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations  
S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt  
APPROUVE la passation d'une convention entre la Ville et Adoma en vue de la réservation des logements  
AUTORISE le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Ville, la convention

*A l'unanimité,*

## **125. Modification du tableau des postes**

---

DECIDE diverses créations et suppressions de postes au sein du personnel communal et la modification de l'état des effectifs

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Gauché-Cazalis ne prenant pas part au vote,*

## **126. Règlement du télétravail dans l'administration communale**

---

ADOpte le règlement de l'exercice du télétravail dans l'administration communale

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Bedin ne prenant pas part au vote,*

## **127. Mise en œuvre du forfait post-stationnement**

### **Renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTA)**

---

APPROUVE les termes de la convention pour la mise en œuvre du Forfait Post-Stationnement

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents

*A l'unanimité des votes exprimés,  
Mme Boussissi-Poullard et M. Drouche s'abstenant, Mme Decis ne prenant pas part au vote,*

## **128. Fonds de Solidarité Logement – Approbation de la participation financière de la commune de Nanterre pour l'année 2021**

---

APPROUVE la participation de la commune de Nanterre au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2021 pour un montant de 14 588,71 € au titre des mesures relatives à l'accès, au maintien et à l'accompagnement social lié au logement

AUTORISE Monsieur Patrick JARRY, Maire de Nanterre, à signer la convention de participation financière au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2021 à intervenir avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, la Commune de Nanterre et le Centre Communal d'Action Sociale de Nanterre

*A l'unanimité,*

## **129. Approbation de la convention cadre triennale de labellisation de la cité éducative de Nanterre et de ses annexes**

---

APPROUVE la convention cadre triennale et ses annexes.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant

*A l'unanimité des votes exprimés,  
le groupe « Nous sommes Nanterre » (pouvoir de M. Oubuih à Mme Feaugas) ne prenant pas part au vote,*

## **130. Adhésion au label Clef Verte**

---

APPROUVE l'adhésion des centres de vacances de la Ville

*A l'unanimité,*

## **131. Crise sanitaire liée au Covid-19 : signature de la convention de subventionnement relative au « plan Vacances apprenantes » avec l'Etat**

---

APPROUVE la convention

AUTORISE le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents y afférents, notamment les formulaires et autres dossiers de demande

*A l'unanimité,*

**132. Désignation du représentant de la collectivité, et de son suppléant, au sein du conseil d'UFR de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) de l'Université Paris Nanterre**

---

DESIGNE Kenzy GAUTHIEROT, conseiller municipal délégué à la ville universitaire, en tant que représentant titulaire et Hakim ALLAL, conseiller municipal délégué aux sports, en tant que représentant suppléant

*A l'unanimité des votes exprimés,  
le groupe « Nous sommes Nanterre » (pouvoir de M. Oubuih à Mme Feaugas) s'abstenant,*

**133. Aide exceptionnelle pour le fonds de solidarité pour Haïti initié par l'association Cités Unies France**

---

DECIDE d'attribuer une aide exceptionnelle de 5 000 €

*A l'unanimité des votes exprimés,  
M. Jarry, Mme Mounier (pouvoir à M. Jarry) et M. Hmani ne prenant pas part au vote,*

**134. Développement du Bénévolat à Nanterre - Convention de partenariat avec l'association « Tous Bénévoles »**

---

APPROUVE la convention de partenariat

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférant, notamment tout avenant subséquent

*A l'unanimité,*

**135. Versement de subventions exceptionnelles dans le cadre du Fonds d'Intervention Associatif**

---

DECIDE le versement de subventions exceptionnelles de 2 000€ à la compagnie Théâtre du Bout du Monde et 2 000€ à l'association culturelle les Oranges : 2 000 euros

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Boussissi-Poullard et M. Drouche ne prenant pas part au vote,*

**136. Convention de partenariat entre la ville de Nanterre et l'association Risotto, réseau francilien pour l'essor des arts de la rue et de l'espace public**

---

APPROUVE la convention de partenariat

AUTORISE le Maire à signer ladite convention

APPROUVE l'adhésion de la ville à l'association Risotto

AUTORISE la responsable du festival Parade(s) à représenter la Ville de Nanterre au sein de l'association

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Bedin ne prenant pas part au vote,*

**137. Convention pluriannuelle de jumelage de la Maison de la musique de Nanterre, scène conventionnée d'intérêt national avec le Lycée Joliot-Curie de Nanterre (2019-2021)**

**Approbation de l'avenant n°3**

---

AUTORISE le Maire à signer l'avenant

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Bedin ne prenant pas part au vote,*

**138. Convention d'affermage du complexe culturel cinématographique « Les Lumières » 2018 – 2023  
Approbation de l'avenant n°2**

---

APPROUVE l'avenant  
AUTORISE le Maire à signer ledit avenant

*A l'unanimité des votes exprimés,  
M. Jarry, Mme Mounier (pouvoir à M. Jarry), M. Tayeb, M. Adam, M. Solas, M. Sage, Mme Ali, M. Selmet et  
M. Jathières ne prenant pas part au vote,*

**139. Délégation de service public concernant l'exploitation du complexe cinématographique les  
Lumières – Rapport annuel 2020**

---

PREND ACTE du rapport annuel du délégataire, la SPLNA

**140. Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2022-2028  
Pose de repères de crue et de panneaux d'informations**

---

EMET un avis favorable à la pose de repères de crue accompagnée de panneaux d'informations sur le risque  
inondation

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Boughezala ne prenant pas part au vote,*

**141. Règlement de l'Appel à projets de « la Bourse de la transition écologique »**

---

APPROUVE le règlement

*A l'unanimité,*

**142. Modification de l'aide financière aux habitants pour l'achat d'un vélo sur l'année 2021**

---

APPROUVE la suppression de l'aide financière à l'achat de VAE destinée aux publics aux revenus inférieurs à  
13 489 € par part et la suppression de cette référence dans le barème de l'aide financière 2021

AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions

AUTORISE le Maire à réviser le dispositif d'aide financière à la mobilité dans le cas où Ile-de-France Mobilités  
adapte ou modifie son dispositif d'aide

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Maufrais ne prenant pas part au vote,*

**143. Dénomination de voies sur le territoire de Nanterre au Parc nord et au Parc sud**

---

DECIDE de renommer, dans le quartier du Parc nord, la voie actuellement nommée « allée des Groues »  
commençant rue Salvador Allende et se terminant allée de la danse « allée Georges Pernoud » ; dans le quartier  
du Parc nord, le square actuellement nommé « square des Groues » commençant allée des Groues et se  
terminant à l'entrée du parc André Malraux « square Georges Pernoud » et dans le quartier du Parc sud, la voie  
actuellement nommée « rue François Millet » commençant avenue Pablo Picasso et se terminant rue des écoles «  
rue Jean-François Millet »

*A l'unanimité,*

**144. Réservation de berceaux au sein d'établissements d'accueil collectif de jeunes enfants au sein de  
la ville de Nanterre**

---

AUTORISE le Maire à signer ledit marché, qui sera attribué par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes  
relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

**145. Maintenance, entretien, exploitation, réparation et amélioration de l'éclairage public**  
**Autorisation à signer le marché**

---

AUTORISE le Maire à signer lesdits marchés, qui seront attribués par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

**146. Entretien et maintenance de la signalisation tricolore**  
**Autorisation à signer les marchés**

---

AUTORISE le Maire à signer ledit marché, qui sera attribué par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

**147. Réalisation de travaux de serrurerie et de métallerie au sein des bâtiments communaux**  
**Autorisation à signer les marchés**

---

AUTORISE le Maire à signer ledit marché, qui sera attribué par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

**148. Conception, maintenance et exploitation technique du gymnase Langevin**  
**Autorisation à signer les marchés**

---

AUTORISE le Maire à signer ledit marché, qui sera attribué par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

**149. Location et entretien d'articles textiles**  
**Autorisation de signer les marchés**

---

AUTORISE le Maire à signer lesdits marchés, qui seront attribués par la Commission d'appel d'offres, et tous les actes relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

*A l'unanimité,*

Il est donné réponse à 3 questions orales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h58



MAIRIE DE HAUTE SAOIE  
PATRICK HARRY